

Montoir-de-Bretagne. Pollution : la « scandaleuse » réponse de Yara, selon un sénateur

[Ouest-France](#) Thierry HAMEAU. Publié le 07/09/2022 à 18h40

Le patron de l'usine d'engrais polluante de Montoir, près de Saint-Nazaire, se positionne en victime auprès du sénateur Yannick Vaugrenard. Ce dernier n'en revient pas.



Le sénateur socialiste Yannick Vaugrenard est aussi membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. | OUEST-FRANCE

L'usine chimique Yara, qui fabrique de l'engrais à Montoir, près de Saint-Nazaire, fait l'objet de nombreux rapports soulignant des infractions répétées [et des pollutions](#). Le sénateur Yannick Vaugrenard a interpellé la direction du groupe norvégien et vient de recevoir une réponse du président de Yara France qu'il estime « **aussi étonnante que scandaleuse.** »

Le parlementaire a donc écrit à Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, pour lui demander de « **prendre des mesures urgentes** » et mettre fin aux manquements de cette usine située en estuaire de Loire.

Depuis 2011, sur la base de rapports sévères pour l'entreprise chimique, [les préfets successifs ont pris des arrêtés](#) de mises en demeure ou de condamnations à des astreintes journalières et de liquidation. Yara a notamment été condamnée, en décembre 2020, à payer 28 500 € pour des rejets d'eaux industrielles dépassant les valeurs limites, sans projet d'usine de traitement. Puis, en février 2022, à 80 400 € pour des rejets de poussières dépassant les seuils. À la surprise du parlementaire, **« le président de Yara France voit ces arrêtés comme un acharnement administratif sans fondement réglementaire ! »**

Pourtant, récemment encore, la Dréal, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, a constaté que Yara ne présentait pas de programme de surveillance de chaque ouvrage comme l'impose le Plan de mobilisation des installations industrielle ; pas plus que l'industriel n'était capable de justifier des travaux correctifs après les rapports de contrôle.

Pour Yannick Vaugrenard, **« faire cesser ces manquements est un impératif absolu »**. La balle est dans le camp du gouvernement.